

PROCÈS-VERBAL
Réunion extraordinaire du 21 avril 2022
Aux bureaux de la CSFY

Une dérogation au préavis de 7 jours, pour l'annonce de la réunion extraordinaire, a été acceptée à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée

C'est avec reconnaissance et respect que nous tenons à souligner le fait que nous vivons et travaillons sur le territoire traditionnel de la Première nation Kwanlin Dün et du Conseil de Ta'an Kwäch'än.

1.1 Appel à l'ordre et recensement

Présences

Commissaires

Hugo Bergeron (via Zoom)

Jocelyne Isabelle

Élaine Michaud (via Zoom)

Jean-Sébastien Blais

Vincent Larochelle

CSFY

Marc Champagne (via Zoom)

Julie Dessureault

Absence

Aucune

1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 1098.21.04.22

Vincent Larochelle

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE (unanimité)

1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun

2. **Délégations** - s. o.
3. **Agenda automatique** – s. o.
4. **Informations/planification** – s. o.

La réunion se poursuit à huis clos à 18 h.

5. **Huis clos**

5.1 **Admissions**

Il est proposé de sortir du huis clos à 18 h 25.

5.2 **Points provenant du huis clos**

5.2.1 **Admission famille Filali**

Proposition 1099.21.04.22

Vincent Larochelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, accepte une permission d'admission sous la catégorie 4 – Immigrant francophone, à la famille Filali pour Omar et Romane, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission
ADOPTÉE (unanimité)

5.2.2 **Admission famille Atis**

Proposition 1100.21.04.22

Élaine Michaud

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, accepte une permission d'admission sous la catégorie 4 – Immigrant francophone, à la famille Atis pour Ted Russ et Kayla Stell, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission
ADOPTÉE (unanimité)

5.2.3 **Admission famille Eyomban**

Proposition 1101.21.04.22

Vincent Larochelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, accepte une permission d'admission sous la catégorie 4 – Immigrant francophone, à la famille Eyomban pour Tiburce Nathan Lobe, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission
ADOPTÉE (unanimité)

5.2.4 Admission famille Leveugle

Proposition 1102.21.04.22

Hugo Bergeron

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, accepte une permission d'admission sous la catégorie 4 – Immigrant francophone, à la famille Leveugle pour Arthur et Chloé, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission ADOPTÉE (unanimité)

6. Levée de l'assemblée

Élaine Michaud propose la levée de l'assemblée à 18 h 45.



Jean-Sébastien Blais
Président

19 mai 2022
Date



Julie Dessureault
Secrétaire-trésorière

19 mai 2022
Date

